



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187929

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/04/2024
24 540 956

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

16, BOULEVARD DES ACIÉRIES
13010 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 02623

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H42983E 1254001/002 124128

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-01

Téléphone : 0618627825

Portable : 0618627825

Site Internet : www.proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Fax : 04 91 95 92 22

Responsabilité légale :

RIVOAL SEBASTIEN DIRECTRICE GENERALE / GRAZIANI MARIE-JOSE MEMBRE
DU DIRECTOIRE / CARDONNEL JEAN-CLAUDE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/05/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.